Procès verbal d'Assemblée Générale Constitutive du GAEC de la Touche

Siège social : 1 Chemin la Touche – 53300 AMBRIERES-LES-VALLEES

Société Civile Particulière au capital social fixe de 800 500 €

Ce jour, le 3 octobre 2023 à 11 heures, sous la présidence de Monsieur Patrick FORET l'assemblée générale constitutive du GAEC de la Touche s'est tenue au siège social de la société, réunissant tous les associés, seuls souscripteurs du capital social et fondateurs de la société.

- **Monsieur Patrick FORET**, né le 29 décembre 1971 à MAYENNE (53), titulaire de 40 025 parts sociales numérotées de 1 à 40 025 inclus,
- **Madame Karine FORET**, née LEROY le 18 novembre 1978 à MAYENNE (53), titulaire de 40 025 parts sociales numérotées de 40 026 à 80 050 inclus,

Mariés le 20 juillet 2002 à CIGNE (53) sous le régime légal actuel de la communauté réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à l'union, ce régime a été conservé depuis avec un aménagement apporté par acte du 9 septembre 2014 reçu par Me Philippe PILLEUX, notaire à MAYENNE (53)
Demeurant 3 Chemin la Touche – 53300 AMBRIERES-LES-VALLEES

Le Président déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée, peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

L'ordre du jour est le suivant

1. Approbation des apports faits au GAEC suite à la scission du GAEC reconnu des Forêts
2. Mise en place des statuts et formalités administratives

Résumé des débats

La parole est donnée aux associés. Les débats peuvent être résumés ainsi :

Le GAEC de la Touche résulte de la scission du GAEC reconnu des Forêts en deux sociétés nouvelles, le GAEC de la Touche d'une part et la SAS Forelec d'autre part.

Les apports réalisés au GAEC de la Touche suite à la scission du GAEC reconnu des Forêts sont donc soumis à approbation des associés.

Après en avoir valablement délibéré, il est mis aux voix les résolutions suivantes :

Première Résolution : Approbation des apports et détermination du capital social

Les associés acceptent pour le GAEC de la Touche la propriété des éléments d'actif tels que ceux-ci existent à la date rétroactive du 1er septembre 2023 et de la manière qui suit :

KF P.F

Récapitulatif des éléments d'actif transmis :

→ Immobilisations corporelles	:	1 312 810,02 €
→ Immobilisations financières	:	62 331,00 €
→ Actif circulant	:	690 928,35 €
TOTAL		**2 066 069,37 €**

Le GAEC de la Touche prend en charge et acquittera aux lieu et place du GAEC reconnu des Forêts le passif de ce dernier et dont les comptes au 1er septembre 2023, sont ci-après indiqués :

Récapitulatif des éléments de passif pris en charge :

→ Emprunts	:	634 285,69 €
→ Dettes fournisseurs	:	80 641,51 €
→ Comptes Associés	:	550 642,17 €
TOTAL		**1 265 569,37 €**

Le détail de l'actif et du passif figure en annexe de ce présent procès-verbal.

Il résulte des estimations et évaluations ci-avant mentionnées que l'apport net des biens et droits compris dans la branche d'activité apportée par le GAEC reconnu des Forêts au GAEC de la Touche s'établit de la façon suivante :

→ Apport brut	:	2 066 069,37 €
→ Passif pris en charge	:	1 265 569,37 €
TOTAL		**800 500,00 €**

En contrepartie des apports faits au GAEC de la Touche il est créé 80 050 parts sociales d'une valeur nominale de 10 €. Chacune de ces parts sociales sera intégralement libérée.

Le capital social du GAEC de la Touche sera en conséquence de 800 500,00 €.

Les parts sociales ainsi créées sont réparties entre les associés du GAEC de la Touche proportionnellement aux droits qu'ils détiennent entre eux dans le GAEC reconnu des Forêts à savoir :

→ Monsieur Patrick FORET	: 40 025 parts sociales de 10 € soit un capital social de 400 250,00 €
→ Madame Karine FORET	: 40 025 parts sociales de 10 € soit un capital social de 400 250,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution : Mise en place des statuts et formalités administratives

Après lecture, le Président invite les associés à se prononcer sur l'adoption définitive du contenu des statuts et à en signer trois exemplaires originaux.

KF P.F

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités qu'il appartiendra de faire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à 11 heures 30.
De ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé de tous les associés.

Fait à AMBRIERES-LES-VALLEES, le 3 octobre 2023
en 3 exemplaires originaux.

Monsieur Patrick FORET

Madame Karine FORET

KF P.F

DÉTAIL DE L'ACTIF ET DU PASSIF APPORTÉ AU GAEC de la Touche

1. DETAIL DE L'ACTIF TRANSMIS AU GAEC de la Touche

BIENS IMMOBILIERS

Biens immobiliers situés au lieu-dit « La Touche »

Biens immobiliers situés au lieu-dit « La Touche » sur la commune de AMBRIERES-LES-VALLEES figurant au cadastre section ZN n° 216-218-219-222-223 et section ZM n°81.

- Sol des parcelles d'une surface totale de 2ha 40a 89ca	7 226,70 €
- Chemins	5 000,00 €
- Nurserie et box vélage	6 000,00 €
- Porcherie	6 000,00 €
- Hangar paille	5 250,00 €
- Couverture nurserie	1 500,00 €
- Stabulation génisses	57 000,00 €
- 3 Silos	3 000,00 €
- Salle de traite	750,00 €
- Silo à maïs	11 250,00 €
- Stabulation vaches laitières	135 900,00 €
- Aménagement site exploitation	3 000,00 €
- Bureau	7 500,00 €
- Bâtiment roto	52 500,00 €
- Hangar stockage	60 000,00 €
- Fosse à lisier	15 000,00 €
- Silo maïs	33 750,00 €
- Citerne (500m³)	14 250,00 €
- Plateforme sortie	4 000,00 €
- Nurserie	68 400,00 €
- Parc de contention	1 250,00 €

La parcelle cadastrée section ZN n°220 fera l'objet d'un état descriptif de division volumétrique reçu par Maître Philippe PILLEUX, notaire à MAYENNE (53)

- Sol de la parcelle d'une surface totale de 0ha 05a 21ca	156,30 €
- Hangar stockage (à l'exception des panneaux photovoltaïques apportés à la SAS Forelec)	67 500,00 €

La parcelle cadastrée section ZN n°221 fera l'objet d'un état descriptif de division en surface reçu par Maître Philippe PILLEUX, notaire à MAYENNE (53).

- Sol de la parcelle d'une surface de 0ha 06a 73ca (à l'exception de l'appentis onduleurs apportés à la SAS Forelec)	202,00 €

RF P.F

TOTAL Biens immobiliers situés au lieu dit « La Touche »	**566 385,00 €**

Bâtiments situés au lieu-dit « La Bouverie »

Bâtiments édifiés par la société situés au lieu-dit « La Bouverie » sur la commune de AMBRIERES-LES-VALLEES figurant au cadastre section ZR n°34 et 35.
Les parcelles désignées ci-dessus feront l'objet d'un état descriptif de division reçu par Maître Philippe PILLEUX, notaire à MAYENNE (53) au terme duquel seules les constructions détaillées ci-dessous seront apportées.

- Fosse	37 500,00 €
- Stabulation taurillons	58 750,00 €
- Silo taurillons	3 000,00 €
- Bâtiment vaches allaitantes	22 500,00 €
- Silo couloir	3 000,00 €
- Nurserie	500,00 €
- Post sevrage	5 000,00 €
TOTAL Bâtiments situés au lieu-dit « La Bouverie »	**130 250,00 €**

BATIMENTS ET AMENAGEMENTS	**696 635,00 €**

MATÉRIEL

- Farmbox et colliers	5 000,00 €
- Charrue Huard	3 500,00 €
- Tonne à traiter	500,00 €
- Ramasseuse	500,00 €
- Pirouette	500,00 €
- Eolienne	100,00 €
- Cultivateur	200,00 €
- 2 silos extérieur + 1 silo	900,00 €
- Tonne à eau	100,00 €
- Ventilateur	400,00 €
- Aplatisseur	500,00 €
- Chargeur Mailleux	500,00 €
- Chisel	100,00 €
- Désilleuse paille	1 000,00 €
- Vis céréale	200,00 €
- Tronçonneuse STIHL	150,00 €
- 50 Motoculteur	100,00 €
- Citerne fioul	900,00 €
- Ratelier	200,00 €
- Caméra	100,00 €
- Banc de scie	100,00 €
- Remorque B130 OC	7 000,00 €
- DAC	7 000,00 €

KF P.F

- Benne DESVOYS	100,00 €
- Attelage	50,00 €
- Fourche	100,00 €
- Cornadis	500,00 €
- Ratelier Big Bal	500,00 €
- Deferiseur	2 000,00 €
- Laser (maçonnerie)	200,00 €
- Pompe à lisier	500,00 €
- Racleur Lourd	5 000,00 €
- Ratelier	500,00 €
- Poste à souder	150,00 €
- Logettes	4 000,00 €
- Abreuvoirs	500,00 €
- Tubulaires	1 000,00 €
- Pompe transfert	200,00 €
- Godet à grappin	100,00 €
- Chargeur	1 500,00 €
- Panneau Safety de 2008	100,00 €
- Panneau Safety de 2009	100,00 €
- Ratelier Quadrib	100,00 €
- Mélangeur	500,00 €
- Quad avec pulvérisateur	1 000,00 €
- Remorque quad	50,00 €
- Auge polyethylen	100,00 €
- Panneaux	500,00 €
- Bétaillère Robus	5 700,00 €
- Abreuvoir Thermo	200,00 €
- Electrificateur	500,00 €
- Herse Rabewerk OCC	1 200,00 €
- Camera AXIS 211	500,00 €
- Prérefroidisseur	4 000,00 €
- 14 Cloisons mobiles	400,00 €
- Godet GD Volume	1 000,00 €
- 1/3 Multiservice	250,00 €
- 1/3 Godet	250,00 €
- 1/3 Pince balle	100,00 €
- Ventilateur	2 000,00 €
- Stérilisateur UV	100,00 €
- Rehausses benne	800,00 €
- 45% distributeur d'engrais	1 000,00 €
- Station de lavage	500,00 €
- Logettes barrières	200,00 €

RF RF

- Roto	135 000,00 €
- 2 Auges bâtiment	2 800,00 €
- Clés Douilles	500,00 €
- Collier VL DAC	100,00 €
- Nettoyeur Haute Pression	1 000,00 €
- Pompe (site Bouverie)	800,00 €
- Barrière portillon	20,00 €
- Auge Partner 4MX	150,00 €
- Cornadis Veau	20,00 €
- Pompe (site La Touche)	1 200,00 €
- Répondeur VL	100,00 €
- 2 Auges inox (site Bouverie)	2 800,00 €
- Tronçonneuse MS391	300,00 €
- Tronçonneuse MS181	150,00 €
- Chauffe-eau	2 500,00 €
- Abreuvoir prebac	400,00 €
- Brosse rotative GEA	1 100,00 €
- Chargeur 623R	7 000,00 €
- Betonnière Suire	400,00 €
- 5 Box veau individuel	2 200,00 €
- 1/3 Faneuse Krone	3 800,00 €
- Broyeur	1 300,00 €
- Vibroculteur	4 000,00 €
- Rabot à lisier	1 500,00 €
- 7,94% Semoir à engrais	100,00 €
- Tubulaires logettes	900,00 €
- Autotrac universel	4 500,00 €
- Téléphone samsung	500,00 €
- Pailleuse Kuhn	18 000,00 €
- Gyrobroyeur	1 700,00 €
- Attelage DESVOYS	500,00 €
- Tracteur John Deere	7 000,00 €
- Tracteur 6300	7 500,00 €
- 1/3 Chargeuse JCB	10 000,00 €
- Tracteur John Deere 6110M	40 000,00 €
- Tracteur John Deere 2250 SS TR	8 000,00 €
- Tracteur John Deere 6155R	140 000,00 €
- Brouette	100,00 €
- Vis 3 mètres	2 000,00 €
- Clot solaire	500,00 €
- Pic balle	500,00 €
- Débroussailleuse	250,00 €

KF P.F

- 4 Auges inox (site Bouverie)	6 000,00 €
- 4 Abreuvoirs béton	1 900,00 €
- Lampe stabulation VL	2 000,00 €
- Container 2,15 m^3	200,00 €
- Cornadis barrière	600,00 €
- Lave linge salle de traite	100,00 €
- Silo San 500	1 000,00 €
- Bac béton 2200L	600,00 €
- Brumisation roto	6 000,00 €
- Bac béton 1000L	400,00 €
- Tubulaires nurserie	1 700,00 €
- Tubulaires VL	1 300,00 €
- Porte contention	1 100,00 €
- Bâche silo SAN	1 000,00 €
- Barrières nurserie	1 200,00 €
- Silo Bergue	3 000,00 €
- Tapis logettes	20 300,00 €
- Matériels local phyto	9 000,00 €
- Cuve eau phyto	1 400,00 €
- Box à veaux (11 places)	5 800,00 €
- DAL	12 000,00 €
- Collier DAC	600,00 €
- Profil fin tapis	200,00 €
- 8 Cornadis veau	800,00 €
- Auge adaptable	400,00 €
- 10 Cornadis veau	600,00 €
- Cornadis 8/6M FI	800,00 €
- Auge adaptable	250,00 €
- Installation du DAL	1 600,00 €
- Rabot Lis SPAWE	900,00 €
- Lame à repousser	1 200,00 €
- Poste à souder MIG	2 000,00 €
- Perceuse visseuse	400,00 €
- Pompe à graisse	250,00 €
- Godet dessileuse DESVOYS	10 500,00 €
- Outil lamier	900,00 €
- Kit verrouillage	2 300,00 €
- Ventilateur stabulation VL	17 500,00 €
- Montage verrouillage	550,00 €
- Pic bal agram	350,00 €
- Multibenne Quick	2 800,00 €
- Benne godet Quick	1 400,00 €

KF P-F

- Kangoo	500,00 €
- Berlingo	3 500,00 €
- Matériel puit	6 985,02 €
TOTAL MATERIEL	**612 675,02 €**

PLANTATIONS PERENNES

- Sylphie	3 500,00 €
TOTAL PLANTATIONS PERENNES	**3 500,00 €**

PARTS SOCIALES ET CAUTIONNEMENT

- AMELIS	86,00 €
- Terrena	2 116,00 €
- SODIAAL	36 466,00 €
- Normandie Génisses	60,00 €
- CUMA CEPVIL (Déchiqueteuse et compostage)	290,00 €
- CUMA VALLEE	12 000,00 €
- CUMA 3 FIBRES (Désileuse et moissonneuse)	8 586,00 €
- SICA	32,00 €
- AB2M	500,00 €
- CRCA	1 945,00 €
- Caution Gorhine	250,00 €
TOTAL PARTS SOCIALES ET CAUTIONNEMENT	**62 331,00 €**

ANIMAUX

- 117 vaches laitières	132 382,00 €
- 16 génisses laitières plus de 2 ans	19 545,00 €
- 39 génisses laitières de 1 à 2 ans	34 969,00 €
- 27 génisses laitières de moins d'1 an	12 823,00 €
- 36 taurillons	57 603,00 €
- 7 mâles de moins d'1 an	630,00 €
TOTAL ANIMAUX	**257 952,00 €**

STOCKS

Stocks approvisionnements

- Engrais (15 tonnes)	7 259,40 €
- Semence sylphie	2 280,00 €
- Semences (raygrass, trèfle)	1 106,83 €
- Traitements	3 697,55 €
- Aliments taurillons (1,5 tonnes)	627,83 €
- Aliments atelier lait (46 tonnes)	21 965,10 €
- AD Blue (100 litres)	56,00 €

KF PF

- GNR (4 500 litres)	4 602,00 €
- Huile (125 litres)	459,33 €
- 3 Bâches	1 315,09 €
- Scratch Silo SAN	382,00 €
- Silo SAN	2 700,00 €
- CETO SAN	275,61 €
Total stocks approvisionnements	**46 726,74 €**
Produits récoltés	
- Blé (306 tonnes)	34 851,78 €
- Paille (160 tonnes)	6 400,00 €
- Colza (11 tonnes)	3 080,00 €
- Enrubannage (19 tonnes)	1 516,32 €
- Ensilage d'herbe (42 tonnes)	3 276,00 €
- Maïs fourrage (58 tonnes)	5 382,00 €
- Foin (34 tonnes)	3 174,00 €
Total produits récoltés	**57 680,10 €**
Avances en terre	
- Engrais starter maïs (1,8 tonnes)	1 499,40 €
- Semences maïs	6 909,28 €
- Traitements maïs	2 749,93 €
- Façons culturales maïs	16 478,34 €
Total avances en terres	**27 636,95 €**
TOTAL STOCKS	**132 043,79 €**
CRÉANCES	
- Avance CUMA des 3 Fibres	31,39 €
- Etude PILLEUX (avance échange)	850,00 €
- Etude PILLEUX (solde acquisition de terres)	450,48 €
- GIRAULT	13 905,91 €
- Avenir Élevage	1 985,95 €
- Agrimaine	1 696,80 €
- Groupama	2 728,00 €
- SODIAAL	37 501,71 €
- Crédit agricole	1 379,48 €
- TVA	21 014,00 €
- Compte courant associé Agrimaine	30,00 €
- Aides PAC	35 693,00 €
TOTAL CRÉANCES	**117 266,72 €**

KF P.F

COMPTES BANCAIRES	
- Banque	12 665,84 €
- Placement financier	171 000,00 €
TOTAL COMPTES BANCAIRES	**183 665,84 €**

Total ACTIF TRANSMIS AU GAEC de la Touche	**2 066 069,37 €**

2. DETAIL DU PASSIF TRANSMIS AU GAEC de la Touche

EMPRUNTS À LONG ET MOYEN TERME

Les emprunts suivants ont été réalisés auprès du Crédit Agricole Anjou-Maine :

Emprunt n° 81843364 de 100 000,00 €	8 081,28 €
Emprunt n° 10000103163 de 100 000,00 €	26 450,10 €
Emprunt n° 10000114926 de 200 000,00 €	91 259,28 €
Emprunt n° 10000523127 de 20 000,00 €	10 310,63 €
Emprunt n° 10000523261 de 63 500,00 €	10 816,25 €
Emprunt n° 10000922683 de 80 000,00 €	53 287,13 €
Emprunt n° 10001261285 de 70 000,00 €	46 883,39 €
Emprunt n° 10001449862 de 20 000,00 €	9 691,59 €
Emprunt n° 10002042805 de 45 000,00 €	35 954,55 €
Emprunt n° 10002042806 de 75 000,00 €	68 462,06 €
Emprunt n° 10002429942 de 140 000,00 €	124 530,71 €
Emprunt n° 10002522603 de 51 000,00 €	47 494,02 €
Emprunt n° 10002797985 de 50 500,00 €	50 532,35 €
Emprunt n° 10002797986 de 50 500,00 €	50 532,35 €
TOTAL EMPRUNTS LONG ET MOYEN TERME	**634 285,69 €**

DETTES

- Cousin	922,91 €
- Moulin de Beslay	28,00 €
- ENEDIS	49,27 €
- Farago	336,26 €
- Rebours	13 936,76 €
- EDF	1 304,99 €
- Bolloré	4 963,20 €
- Poirier Chevrel	83,40 €
- Salaire Lilian	1 401,70 €
- Vétérinaire Bocage	692,27 €
- CUMA de la Vallée	16 129,84 €
- Pottier	551,82 €
- SCI des 4 Feuilles	577,71 €

KF PF

-Innoval	857,55 €
- CUMA des 3 Fibres	6 407,79 €
- Gorhine	700,00 €
- Cerfrance	12 480,00 €
- Seenovia	6 190,22 €
- Terrena	8 974,44 €
- Salaire Stéphane LEROYER	111,94 €
- Salaire Victor	754,35 €
- Salaire Maxence	466,68 €
- Solde congés payés Maxence	250,35 €
- Solde congés payés Victor	606,97 €
- Cotisations MSA	1 809,41 €
- Charges sociales sur congés payés	53,68 €
TOTAL DETTES	**80 641,51 €**

COMPTES COURANTS ASSOCIÉS

- Compte associé FORET Karine	275 321,58 €
- Compte associé FORET Patrick	275 320,59 €
TOTAL COMPTES COURANTS ASSOCIES	**550 642,17 €**

TOTAL PASSIF TRANSMIS AU GAEC de la Touche	**1 265 569,37 €**

ACTIF NET TRANSMIS AU GAEC de la Touche	**800 500,00 €**

KF PF